

## Abus de droit et opérations patrimoniales

Niveau : Expert

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

### Public concerné :

Notaires et collaborateurs

### Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Maîtriser les critères de qualification d'abus de droit au travers des différentes procédures
- Analyser les principaux montages patrimoniaux au regard de ces critères afin de déceler un éventuel risque fiscal
- Etre force de proposition auprès de ces clients

### Contenu :

#### Les fondements de l'abus de droit en matière fiscale

- L'abus de droit traditionnel (L 64 du LPF) : les deux branches (simulation, fraude à la loi) + l'apparition de la notion de « montage artificiel »
- Le « mini » abus de droit (L 64 A du LPF).
- Les dispositifs spéciaux (régime mère-fille, clause anti abus pour le plafonnement de l'IFI)
- Les nouveaux angles d'attaque de l'administration fiscale

#### Abus de droit en matière de transmission à titre gratuit

- Donations déguisées
- Donations en cascades
- Apport en nue-propriété économique avant donation
- Donation de sommes d'argent avec réserve de quasi usufruit

#### Abus de droit en matière de donation-cession

- Donation en pleine propriété
- Donation en nue-propriété
- Cas particulier du quasi usufruit sur le prix de cession

## Abus de droit et réduction des revenus fonciers

- Réduction des revenus : la cession d'usufruit temporaire (encadrement légal)
- Augmentation des déficits : la location à soi-même

## Abus de droit en matière de réduction de capital

## Abus de droit en matière d'ISF ou d'IFI

## L'apport avec soulte

## L'apport cession (encadrement légal)

## Transformation de sociétés avant cession

## Les opérations de vente à soi-même

## Prérequis

---

Aucun prérequis exigé. Toutefois, des connaissances solides en droit fiscal permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière

Page 2 sur 3

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

■ **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

Une enquête annuelle en ligne est adressée au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation